

MARSA MAROC
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS
DIRECTION DE L'EXPLOITATION
AU PORT DE CASABLANCA

AVIS DE VENTE N° 31 /DEPC/2018

Le **03 Mai 2018 à 15H30**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres N° **31/DEPC/18** ayant pour objet : « **Vente de biens réformés, lot de ferraille, batteries et pneus usés appartenant à la Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca** ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division Achats et Approvisionnements de la Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca, sise Entrée n°3 du port de Casablanca.

Le prix d'acquisition du dossier d'appel d'offres est fixé à **120,00 DH (cent vingt dirhams)** à verser par chèque au Département Finances et Comptabilité contre reçu de versement.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

- **10.000,00DH (dix mille) dirhams pour le lot n° 1 ;**
- **10.000,00DH (dix mille) dirhams pour le lot n° 2 ;**
- **10.000,00DH (dix mille) dirhams pour le lot n° 3 ;**

Il est prévu une visite des lieux le Lundi 23 Avril 2018 à 10H.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat du Département des Achats;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité, à l'adresse citée ci-dessus ;
- Soit les remettre au président de la commission d'achat au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent sera remis sous pli fermé et cacheté portant :

Le nom et l'adresse du concurrent

L'objet de l'appel d'offres

La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis

Ce pli contient deux enveloppes :

1- Une comprenant le dossier administratif suivant :

- a) La déclaration sur l'honneur
- b) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;
- c)Le CPS paraphé sur toutes les pages et signé sur la dernière page avec la mention « lu et approuvé ».
- d) l'attestation de visite des lieux.
- e) Toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

2-Et l'autre comprenant l'offre financière du concurrent :

- a) L'acte d'engagement
- b) le bordereau des prix détail estimatif.